



NORMES GÉNÉRALES DE PRÉPARATION DES BOIS ET ÉQUIVALENCES – 2019

LÉVIS, BELLECHASSE, LOTBINIÈRE, MÉGANTIC, PORTNEUF, QUÉBEC ET MONTMORENCY

Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec, 5185, rue Rideau, Québec, Québec, G2E 5S2 (Téléphone : 418 872-0770; Fax : 418 872-7099; Site Internet : www.spfrq.qc.ca)

USINES	LONGUEURS	DIAMÈTRES minimaux et maximaux (sous écorce)	PRINCIPALES NORMES	PRIX PROVISOIRES NETS AU CHEMIN Prélevés et frais de transport soustraits
--------	-----------	--	--------------------	--

PRUCHE, MÉLÈZE ET AUTRES RÉSINEUX (Lotbinière et Mégantic seulement)

DOMTAR Windsor	8 pieds (plus ou moins 5 pouces)	3,5 à 24 pouces	♦ Pruche, mélèze, sapin et épinettes.	56,11 \$/tonne métrique anhydre (tma)
Voyage moyen de pruche, de mélèze et d'autres résineux (8 pieds) pèse 33 000 kg (33 tonnes métriques vertes) (facteur moyen en janvier 2019 = 48,83 %) $33 \text{ tmv} \times 0,88 \times 48,83 \% = 14,18 \text{ tma} \times 56,11 \$$ Revenu moyen net = 796 \$ Facteurs mensuels variables				

FEUILLUS MÉLANGÉS

DOMTAR Windsor	8 pieds (plus ou moins 5 pouces)	3,5 à 24 pouces	♦ Aucune fourche ne sera tolérée; ♦ Les essences de bois feuillus durs peuvent être mélangées dans les <i>arrimes</i> .	65,40 \$/tonne métrique anhydre (tma)
Voyage moyen de feuillus mélangés (8 pieds) pèse 35 000 kg (35 tonnes métriques vertes) (facteur moyen en janvier 2019 = 57,03 %) $35 \text{ tmv} \times 57,03 \% = 19,96 \text{ tma} \times 65,40 \$/\text{tma} =$ Revenu moyen net = 1 305 \$ Facteurs mensuels variables				

TREMBLE ET PEUPLIERS

DOMTAR Windsor	8 pieds (plus ou moins 5 pouces)	3,5 à 24 pouces	♦ Aucune fourche ne sera tolérée.	62,40 \$/tonne métrique anhydre (tma)
Voyage moyen de tremble et peupliers (8 pieds) pèse 35 000 kg (35 tonnes métriques vertes) (facteur moyen en janvier 2019 = 48,83 %) $35 \text{ tmv} \times 48,83 \% = 17,09 \text{ tma} \times 62,40 \$/\text{tma} =$ Revenu moyen net = 1 066 \$ Facteurs mensuels variables				
PRODUITS FORESTIERS ARBEC (Division panneaux) Saint-Georges-de-Champlain	96 pouces (plus ou moins 2 pouces) Bois en longueur	4 à 22 pouces	♦ Maximum de 10 % de peuplier baumier; ♦ Possibilité de livrer des voyages contenant jusqu'à 100 % de peuplier baumier avec un accord préalable sur les heures de réception.	33,61 \$/m ³ solide (96 pouces) 30,61 \$/m ³ solide (bois en longueur)
Voyage moyen de tremble et peupliers (96 pouces) pèse 35 000 kg = 31,82 m ³ solides (facteur de 1 100 kg par m ³ solide du 1 ^{er} janvier au 27 avril 2019) Facteurs saisonniers variables				Revenu moyen net (96 pouces) = 1 069 \$ Revenu moyen net (bois en longueur) = 974 \$

FEUILLUS MÉLANGÉS (Portneuf seulement)

CHARBON DE BOIS FEUILLE D'ÉRABLE INC. Sainte-Christine-d'Auvergne	47 à 49 pouces	3,0 à 15 pouces	<ul style="list-style-type: none"> ◆ 5 % maximum de billes de plus de 15 pouces; ◆ Essences recherchées : érable à sucre, plaine, hêtre et merisier; ◆ Maximum de 10 % de bouleau blanc et de bouleau gris; ◆ Maximum de 5 % de bois défectueux. 	27,36 \$/m ³ apparent
	8 pieds et plus	3,0 à 20 pouces		37,87 \$/tonne métrique verte (8 pieds et plus)
Voyage moyen de feuillus mélangés (4 pieds) = 54 m ³ apparents (15 cordes)			Revenu moyen net = 1 477 \$	
Voyage moyen de feuillus mélangés (8 pieds et plus) pèse 33 000 kg (33 tonnes métriques vertes)			Revenu moyen net = 1 250 \$	

TABLEAU DES FACTEURS UTILISÉS EN 2019 POUR LE BOIS LIVRÉ CHEZ P.F. ARBEC (* Chaque voyage échantillonné sera payé selon le facteur réel obtenu.	
PÉRIODE	PEUPLIERS (*) (kg/m ³ solide)
1 ^{er} janvier au 27 avril 2019	1 100
Le facteur de la période suivante sera communiqué ultérieurement	

NOTE :
Sauf pour le bois de 4 pieds, lors d'un refus de chargement par les acheteurs, les conditions suivantes s'appliquent :
➤ Pour le bois trop long : 100 % des coûts de transport aux frais du producteur;
➤ Pour le bois trop vieux : 50 % des coûts de transport aux frais du producteur.

DISPOSITIONS POUR LES VOLUMES DE BOIS LOCALISÉS À PLUS DE 3 KILOMÈTRES D'UN CHEMIN PUBLIC
Lorsque le bois d'un producteur est empilé à plus de 3 kilomètres d'un chemin public et que le transporteur en fait la demande écrite au Syndicat sur sa demande de paiement, celui-ci retient du producteur les montants suivants et les versent au transporteur :
0 à 3 kilomètres Aucuns frais;
3 à 6 kilomètres 0,27 \$ par mètre cube apparent (ou son équivalent dans les autres unités de mesure);
6 kilomètres et plus 0,14 \$ par mètre cube apparent (ou son équivalent) par tranche de 3 kilomètres supplémentaires.